

# La terminologie de la fabrication textuelle

## Un essai de dictionnaire des formes de textes ou de livres

### **ABRÉGÉ**, s.m.

Réduction, ouvrage contenant le résumé d'un art, d'une science, etc.; résumé, précis, sommaire.

LITTRÉ : Réduction d'un plus grand ouvrage en un plus petit. Exemples : « C'était un abrégé de toute la loi », BOSSUET, *Histoires*, II, 3 ; « Voulez-vous, disait saint Grégoire, pape, un abrégé de la règle de saint Benoît ? considérez sa vie ; et voulez-vous, ajoutait le même pontife, un précis de la vie de saint Benoît, considérez sa règle », BOURDALOUE, *Pensées*.

### **ACROSTICHE**, s.m.

Poésie composée de telle sorte qu'en lisant dans le sens vertical la première lettre de chaque vers, on trouve le mot pris pour thème, le nom de l'auteur ou celui du dédicataire.

### **ADDENDA**, s.m. invariable

Notes additionnelles, à la fin d'un ouvrage (des addenda) ou en un livre entier (un addenda).

LITTRÉ : Un addenda, comme on dit un errata.

### **ALPHAGRAMME**

Mot croisé mettant en œuvre toutes les lettres de l'alphabet sans les répéter (voir aussi PANGRAMME).

### **AMBIGRAMME**

Mot ou texte qui reste inchangé quand on le lit la tête en bas.

### **ANA**, s.m. invariable

Recueil d'anecdotes, de bons mots.

LITTRÉ : Affixe qui se joint à certains noms propres pour indiquer un recueil de pensées détachées, de bons mots, etc. Le Ménagiana, le Segraisiana. Exemple : « C'est dommage qu'on n'ait pas fait un Harleiana de tous les dits qui caractérisaient ce cynique » [Harlay], SAINT-SIMON.

Recueil de bons mots. Exemples : « Tous nos livres en ana ont répété l'historiette », VOLTAIRE, *Moeurs*, 123 ; « Il savait par coeur tous les petits traits des ana », J. J. ROUSSEAU, *Confessions*, IV.

### **ANALECTES**, s.m. pl.

Morceaux choisis d'un ou plusieurs auteurs.

### **ANNALES**, s.f. pl.

Ouvrage, récit, qui rapporte les événements année par année.

### **ANOPISTOGRAPHE**, adj.

Ouvrage imprimé d'un seul côté des feuillets.

### **ANTHOLOGIE**, s.f.

Recueil de petites pièces de vers choisis.

En histoire naturelle, traité des fleurs.

**ANTIGRAPHE, s.m.**

Manuscrit, copie manuscrite.

**APHORISME, s.m.**

LITTRÉ : Sentence renfermant un grand sens en peu de mots. Les aphorismes d'Hippocrate.

HACHETTE : Proposition concise résumant un point essentiel d'une théorie, d'une morale.

Synonyme : apophtegme, sentence.

**APOLOGIE, s.f.**

Discours ou écrit ayant pour objet de défendre, de justifier, et le cas échéant faire l'éloge d'une personnalité ou d'une cause contre des attaques publiques.

**APOLOGUE, s.m.**

Récit illustrant quelque « vérité » (voir : mythe, fable, parabole, anecdote...)

LITTRÉ : Exposé d'une vérité morale sous une forme allégorique, et dans lequel l'enseignement est presque toujours donné par une assimilation de l'espèce humaine aux êtres que l'on fait parler ou agir. Exemple : « L'apologue est un don qui vient des immortels », LA FONTAINE, Fable VII, à M<sup>me</sup> de Montespan.

**APOPHTEGME, s.m.**

Parole, sentence mémorable de quelque personnage illustre (ne parler que par apophtegmes : parler d'une manière sentencieuse). Voir aphorisme.

**APOSTILLE, s.f.**

Note, placée à la marge ou au bas d'un écrit, en général d'un manuscrit.

**BOUSTROPHÉDON, s.m.**

Écriture grecque très ancienne, dont les lignes allaient sans discontinuer de gauche à droite et de droite à gauche, à la manière des sillons d'un champ (de *bous*, « boeuf » et *strophein*, « tourner »). Cela peut devenir un jeu qui consiste à transcrire graphiquement les mots de droite à gauche et non pas de gauche à droite comme on le fait en français. Il en résulte un langage cocasse aux allures de code secret. Exemple : « Itrap tse li » (il est parti).

**CALLIGRAMME, s.m.**

Poésie dont la disposition typographique figure une forme, qui évoque parfois le thème. Mot inventé en 1918 par Apollinaire pour désigner des idéogrammes lyriques : il disposait le texte de façon à dessiner approximativement l'objet dont il est question dans le poème, comme on le faisait auparavant avec les vers rhopaliques et les vers figurés.

**CAPITULAIRE, adj.**

Lettres capitulaires, grandes lettres qui se mettaient au commencement des chapitres d'un livre, et qui étaient enluminées d'or ou de minium.

**CATALECTE, s.m.**

Recueil de fragments de textes d'auteurs antiques.

**CATALECTES, s.m. pl.**

Recueil de fragments, de morceaux détachés.

**CATALOGUE, s.m.**

Liste énumérative méthodique. Le catalogue des livres d'une bibliothèque.

**CENTON, s.m.**

ACADÉMIE : Pièce de vers ou de prose composée de passages empruntés à un ou à plusieurs auteurs. Un centon d'Homère, un centon de Virgile. Ouvrage tout composé de vers tirés d'Homère, de Virgile.

Par métonymie, fragment tiré d'un auteur et inséré dans un texte ou une conversation.

**CHEVILLE, s.f.**

En versification, mot de remplissage introduit pour le rythme ou la mesure mais inutile au sens.

**CHRESTOMATHIE, s.f.**

Recueil de morceaux choisis de textes classiques, pour l'enseignement (une chrestomathie grecque).

**CODEX, s.m.**

Recueil officiel des formules pharmaceutiques.

**COLOPHON, s.m.**

Mention de copiste à la fin d'un manuscrit.

**COMPENDIUM, s.m.**

Abrégé (le compendium de philosophie).

**CORPUS, s.m.**

Recueil concernant une même matière. Jadis uniquement employé pour désigner la collection du droit romain : le corpus juris, ou, simplement, le corpus.

**DIDACTIQUE, adj., s.f. et m.**

Terme de littérature. Qui est propre à l'enseignement, qui sert à l'instruction. Le genre didactique. Une épître didactique.

Qui appartient à une science. Les termes didactiques.

Le didactique, le langage, le genre didactique.

La didactique, l'art d'enseigner.

**DONAT, s.m.**

Ancien traité de grammaire (d'Ælius Donatus, dit Donat, grammairien du milieu du IV<sup>e</sup> s. après J.-C., auteur d'un *Ars grammatica*, et professeur de saint Jérôme).

**ÉGLOGUE, s.m.**

Recueil de pièces choisies.

Petit poème pastoral, où l'on introduit des bergers qui conversent ensemble (les églogues de Théocrite, de Virgile).

**ÉPIGRAMME, s.f.**

Anciennement, petite pièce de vers sur toute sorte de sujets.

Courte pièce de vers qui se termine par un mot ou par un trait piquant.

**ÉPIGRAPHE, s.f.**

Inscription mise sur un édifice pour en marquer la date, la destination, etc.

Courte citation qu'on met en tête d'un ouvrage ou d'un chapitre, pour en indiquer l'esprit.

« Il a pris pour épigraphe un vers d'Homère. » (LITTRÉ)

**ÉPITOMÉ, s.m.**

Abrégé d'un livre, d'une histoire, d'un ouvrage historique.

GUIZOT : L'épitomé est, ainsi que l'abrégé, un ouvrage, mais plus succinct : ce mot d'ailleurs est purement grec, et n'est employé que pour le titre de certains ouvrages.

**ÉRISTIQUE, adj. et s.f.**

Terme didactique. Qui appartient à la controverse. Écrit éristique. L'éristique, l'art de la controverse (LITTRÉ).

**EXPLICIT, s.m. invariable**

Mots qui indiquent qu'un ouvrage est terminé, à la fin des manuscrits latins du Moyen Âge.

**GLOSE, s.f.**

Commentaire scrupuleux, littéral, fait presque mot à mot.

LITTRÉ : Mot vieilli ou difficile recueilli dans les auteurs grecs et expliqué (Érotien a donné un recueil des gloses d'Hippocrate).

Par extension, note explicative sur les mots ou sur le sens d'un texte, dans la même langue que le texte, et mise d'ordinaire à la marge. Exemples : « Faisons donc quelques récits / Qu'elle déchiffre sans glose », LA FONTAINE, Fable VIII, 13.

La glose se dit spécialement aussi des commentaires des glossateurs qui accompagnent certaines anciennes éditions du Corpus juris. L'édition principale se nomme la grande glose.

Notes servant à l'éclaircissement d'un texte. Exemples : « La Glose d'Accurse » ; « Cette fable n'est point dans le texte, mais dans la glose », DIDEROT, *Opinion des anciens philosophes*.

« C'est la glose d'Orléans qui est plus obscure que le texte », s'est dit d'explications peu claires et embrouillant le texte au lieu de l'éclaircir ; locution née des écoles de droit d'Orléans qui ont été longtemps célèbres.

Parodie rimée d'une pièce de poésie dont on répète un vers à la fin de chaque strophe. La glose a autant de strophes que le texte parodié a de vers.

Réflexions, interprétations critiques. Exemple : « Je sais que c'est un texte où chacun fait sa glose ». BOILEAU, Satire X.

**GUIRLANDE, s.f.**

Terme de littérature. Choix de petites pièces de poésie. Une guirlande poétique.

**HERMÉNEUTIQUE, s.f. et adj.**

Art d'interpréter les textes sacrés. L'art herméneutique. L'herméneutique, se dit aussi, en jurisprudence, de l'interprétation des sources du droit.

**HÉTÉROGRAMME**

Mot ou texte qui ne répète aucune de ses lettres.

**HOLORIME**

Se dit de vers qui riment d'un bout à l'autre : les mots qui composent chaque vers sont des allographes, et se prononcent donc de la même façon tout en étant des mots différents, comme le célèbre : « Gall, amant de la reine, alla, tour magnanime, Galamment de l'arène à la Tour Magne, à Nîmes. » (Marc Monnier, 1829-1885)

**HYMNOLOGIE, s.f.**

Traité sur les hymnes.

**INCIPIT, s.m. invariable**

Premiers mots par lesquels commence un manuscrit, et qu'on cite dans les catalogues.

**INCUNABLE, s.m.**

Ouvrage datant de l'origine de l'imprimerie, antérieur au XVI<sup>e</sup> siècle.

**ITHOS, s.m.**

La dernière partie des sermons des Pères grecs, celle qui contient la morale.

**LECTIONNAIRE, s.m.**

Livre qui contient les leçons qui se lisent à l'office.

**LIPOGRAMME, s.m.**

Ouvrage, texte en vers ou en prose, dans lequel on affecte de ne pas faire entrer une lettre particulière de l'alphabet.

L'Odyssée de Tryphiodore, qui n'avait pas d'a dans le premier chant, point de b dans le second, et ainsi des autres, était un lipogramme (LITTRÉ).

Dans le lipogramme suivant, Raymond Queneau a évité les lettres A et E : « Ondoyons un

poupon, dit Orgon, fils d'Ubu. Choux, bijoux, poux, puis du mou, du confit, buvons non point un grog: un punch. Il but du vin itou, du rhum, du whisky, du coco, puis il dormit sur un roc. »

La Disparition, de Georges Perec, est également un lipogramme (l'auteur n'a pas utilisé une seule fois la lettre « e »).

**LIPONOMIE, s.f.**

Ouvrage, texte, dans lequel ne figurent pas certains mots.

**LOEMOLOGIE, s.f.**

Traité sur la peste.

**MANCHETTE, s.f.**

Petite note ou addition marginale, à gauche ou à droite du texte, sur un imprimé.

**MANUSCRIT, s.m.**

Ouvrage écrit à la main.

**MERCURIALE, s. f.**

Discours en usage dans les corps judiciaires, où l'on rappelle aux magistrats les devoirs de leur profession.

Aujourd'hui (litt.) : Remontrance, réprimande d'une certaine vivacité (LAROUSSE).

**MISCELLANÉES ou MISCELLANEA, s. m. pluriel**

Mélange d'ouvrages de science, de littérature.

**OPISTOGRAPHE, adj.**

Se dit d'un manuscrit couvert d'écriture au recto et au verso.

**OPUSCULE, s.m.**

Petit ouvrage de science ou de littérature.

**PALIMPSESTE, s.m. et adj.**

Manuscrit sur parchemin, dont on a fait disparaître l'écriture par grattage pour y écrire à nouveau.

**PAMPHLET, s.m.**

Petit livre de peu de pages.

**PANGRAMME, s.m.**

Le pangramme consiste à utiliser toutes les lettres de l'alphabet dans le format le plus court possible (« Portez ce vieux whisky au juge blond qui fume »).

**PARABASE, s.f.**

Terme de littérature grecque. Partie de la comédie ancienne où le poète parlait lui-même aux spectateurs.

**PARÉMIOLOGIE, s.f.**

Traité sur les proverbes, recueil de proverbes.

**PASTICHE, s.m.**

Terme de littérature. Ouvrage où l'on a imité les idées et le style d'un grand écrivain.

**PHRASAIRE, s.m.**

Petit livre avec des phrases très courtes, pour les enfants.

**PHYLACTÈRE, s.m.**

Banderolle à inscription, sur les monuments ou les enluminures du Moyen Âge (du petit morceau de parchemin portant un passage de l'Écriture, que les Juifs s'attachaient au bras ou sur le front).

**POSTILLE, s.f.**

Glose littérale sur l'Ancien Testament.

**PRÉCIS, s.m.**

Abrégé.

LITTRÉ : Sommaire de ce qu'il y a de principal dans une affaire, dans un livre. Le précis d'une affaire. Exemples : « Cette règle [de Saint-Benoît], c'est un précis du christianisme, un docte et mystérieux abrégé de toute la doctrine de l'Évangile », BOSSUET, *Panegyrique de saint Benoît*, 3 ; « J'ai fait un petit précis des révolutions de l'Inde, à la fin duquel la catastrophe de Lalli s'est trouvée naturellement », VOLTAIRE, Lettre à M<sup>me</sup> du Deffant, 30 juillet 1773.

Le précis se distingue par sa rigueur ; il signifie un abrégé dans lequel ne se trouve rien de superflu ; l'abrégé est court ; mais le précis est substantiel. Aussi peut-on dire : j'ai fait l'abrégé et le précis de ce livre.

**PRODROME, s.m.**

Introduction, préambule.

**PROLÉGOMÈNES, s.m. pl.**

Longue introduction en tête d'un ouvrage.

**PROTREPTIQUE, s.f.**

Exhortation en vers.

**PSAUTIER, s.m.**

Recueil des psaumes bibliques.

**RÉSUMÉ, s.m.**

LITTRÉ : Le résumé est un abrégé, non pas séparé de l'ouvrage, mais mis à la fin en guise de conclusion ; c'est, pour la place, l'opposé du sommaire ; c'est encore une sorte d'abrégé destiné seulement à rappeler ce qu'on sait, à revoir rapidement ce dont on a besoin de se ressouvenir.

**SCOLIE, s.f.**

Note de grammaire ou de critique, pour servir à l'intelligence des auteurs classique.

**SCOLIE, s.m.**

LITTRÉ : Remarque sur plusieurs propositions, faite en vue d'en montrer la liaison, la restriction ou l'extension (à l'origine, terme de géométrie de même sens). Exemple : « Dans ce scolie Spinoza répond à quelques objections qu'il se fait faire par ceux qui ne conçoivent pas que la substance étendue soit un attribut de Dieu », CONDILLAC, *Traité des systèmes*, 10.

**SOMMAIRE, s.m.**

LITTRÉ : Le sommaire n'est point un ouvrage ; il ne fait simplement qu'indiquer en peu de mots les principales choses contenues dans l'ouvrage ; on le place ordinairement à la tête de chaque chapitre ou division, pour permettre à l'esprit d'embrasser l'ensemble de ce qui va être détaillé.

**SPICILÉGE, s.m.**

Recueil de morceaux, de pensées, d'observations, de pièces, de traités.

LITTRÉ : Recueil ou glane d'épis ; titre de quelques collections de pièces, d'actes et autres monuments qui n'avaient jamais été imprimés. Le spicilège de dom Luc d'Achéry. Le spicilège de Fabricius.

**TEXTUAIRE, s.m.**

Livre qui ne contient que le texte d'un ouvrage, sans commentaires, sans notes (un textuaire de la Bible). Adjectif : qui concerne le texte.

**TOPIQUES, s.m.pl.**

Traité sur les lieux communs (les topiques d'Aristote).

**VARIA**, s.m.pl.

Collection, recueil de textes variés.

**VARIORUM**, s.m.

Livre classique, avec notes et commentaires d'écrivains.

**VOLUCRAIRE**, s.m.

Ouvrage du Moyen Âge, sorte de poème scientifique, qui rassemble des descriptions d'oiseaux réels et légendaires.